

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20261008-04-08-10-2026-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 8 octobre 2026

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13

Date de la convocation
1 ^{er} octobre 2026

Numéro délibération
04-08/10/2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Et publication

14 OCT. 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 8 octobre à 20h30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Jeannot Philippe, maire.

Membres présents : M. Delplancq Thierry, Mme Kilque Sylvie, M. Blanchet Bernard, Mmes Dubois-Massé Annie, Chatelier Anne-Marie, MM. Chasseau Fabrice, Souchard Jean-François, Mmes Annereau Karine, Galais Sophie, M. Weill Rémi, Mmes Gadreau Marie et Mme Fourré Cindy.

Membres absents : MM. Vandé Yves et Legros Kévin

Quorum : 8

Secrétaire : Mme Kilque Sylvie

Objet de la délibération : **Cartes cadeaux pour les agents**

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité par vote à mains levées, la gratification pour l'évènement du « Noël des agents » à l'ensemble du personnel présent au 31 décembre 2026 sous forme de carte cadeaux multi enseignes de 200 euros par agent. Pour les agents recrutés en cours d'année, le montant des chèques cadeaux sera calculé au prorata du nombre de mois passés dans la collectivité

Pour copie conforme, Surin le 8 octobre 2026,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	S. Kilque
	